

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

ARRONDISSEMENT
DE
LIBOURNE

PROCES-VERBAL

C.I.A.S DU FRONSADAIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance ordinaire
Du Jeudi 3 Avril 2025

Date de convocation : 21 Mars 2025

Nombre de délégués en exercice : 19

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 Avril à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du C.I.A.S du Fronsadais, convoqué par Madame la Présidente, s'est réuni en séance ordinaire, à la Maison des Services Communautaires à Saint Germain de la Rivière.

Membres élus présents : 8

M. BAYARD Jean-Marie – Mme BOULIN Sylvie – Mme EYHERAMONNO Mauricette – M. GALAND Jean – Mme GREAULT Valérie – LESCOUL Caroline – LOCHON Nathalie – REGIS Marie-France

Membres civils présents : 4

Mme BIOGEAU Marie-Claude – M. De CHALUP Hugues – Mme LARROCHE Claude – M. TESSIER Pascal.

Pouvoir : 1

Mme CHAUDET Sylvie à Mme BOULIN Sylvie .

Excusés ou absents : 6

Mme CANOT DUMONT Geneviève – Mme CHAILLE Corinne - M. HENRY Christophe – Mme JANICOT Laurine – Mme PARACHOU Véronique – TILLET FAURIE Martine.

Secrétaire de séance : M. Hugues de CHALUP

Madame la Présidente demande aux administrateurs du C.I.A.S présents, les candidats à la fonction de secrétaire de séance.

M. Hugues de CHALUP est candidat.

Ce dernier est désigné secrétaire de séance par Madame la Présidente.

1/ Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'administration du ROB en date du 13 mars 2025.

Madame la Présidente soumet le Procès-Verbal du ROB du Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S) du Fronsadais en date du 13 Mars 2025 à l'aval des Administrateurs du C.I.A.S.

Voix pour : 13

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les Administrateurs du C.I.A.S :

➤ Adoptent à l'unanimité des membres présents et représentés le Procès-Verbal du Rapport des Orientations Budgétaires du C.I.A.S en date du 13 Mars 2025.

2/ Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'administration en date du 13 mars 2025.

Madame la Présidente soumet le Procès-Verbal du Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S) du Fronsadais en date du 13 Mars 2025 à l'aval des Administrateurs du C.I.A.S.

Voix pour : 13

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les Administrateurs du C.I.A.S :

➤ Adoptent à l'unanimité des membres présents et représentés le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du C.I.A.S en date du 13 Mars 2025.

3/ Election d'un Président de séance pour le vote du Compte Financier Unique (CFU).

Il est nécessaire, pour le vote du Compte Financier Unique (CFU) d'élire un Président de séance autre que l'ordonnateur qui doit se retirer au moment du vote.

Un membre du Conseil d'administration du C.I.A.S du Fronsadais en la personne de **Madame Mauricette EYHERAMONNO**, s'est porté candidat pour présider la séance de l'adoption du Compte Financier Unique (CFU).

Voix pour : 13

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les Administrateurs du C.I.A.S :

➤ Elisent à l'unanimité des membres présentés et représentés, Madame Mauricette EYHERAMONNO en tant que Présidente de la séance pour le vote du Compte Financier Unique 2024 (CFU) relatif au Budget CIAS du Fronsadais.

4/ Vote du Compte Financier Unique 2024 (CFU).

Sous la présidence de Madame Mauricette EYHERAMONNO, le Conseil d'Administration, après en avoir débattu, est invité à se prononcer sur le CFU relatif au budget 62100 du C.I.A.S du Fronsadais, au titre de l'année 2024.

Partie de l'ordonnateur :

CIAS FRONSADAIS - CIAS DU FRONSADAIS - CFU - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	402 241,33	402 241,33
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	248 792,14	248 792,14
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	435 087,00	435 087,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	246 090,21	246 090,21
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	2 701,93	2 701,93
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (-/+)	H	0,00	32 845,67	32 845,67
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	35 547,60	35 547,60
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	35 547,60	35 547,60

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Partie du comptable :

62100 - CIAS DU FRONSADAIS

Exercice 2024

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement	32 845,67		2 701,93		35 547,60
TOTAL I	32 845,67		2 701,93		35 547,60
II - Budgets des services à caractère administratif					
62103-AMD DU CIAS DU FRONSADAIS					
Investissement	108 944,51		4 773,06		113 717,57
Fonctionnement	64 031,03		-102 168,54	55 966,75	17 829,24
Sous-Total	172 975,54		-97 395,48	55 966,75	131 546,81
TOTAL II	172 975,54		-97 395,48	55 966,75	131 546,81
III - Budgets des services à caractère Industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	205 821,21		-94 693,55	55 966,75	167 094,41

Suite à la présentation du CFU par chapitre, Marie-France REGIS, présidente du conseil d'administration du CIAS du Fronsadais a quitté la séance et le conseil d'administration a siégé sous la présidence de Madame Mauricette EYHERAMONNO.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Abstention : 0

Madame la Présidente Marie-France REGIS étant sortie et n'ayant pas pris part au vote, le Conseil d'administration du CIAS du Fronsadais, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ Approuve le CFU 2024 du Budget du CIAS du Fronsadais.

5/ Délibération d'affectation du Résultat du Budget 62100 (M57).

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 du budget principal du C.I.A.S du Fronsadais, ci-après :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, le Conseil d'administration décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de membres exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 701,93
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	32 845,67
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	35 547,60
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0,00
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	35 547,60
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	35 547,60
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Voix pour : 13

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les administrateurs du C.I.A.S :

➤ Adoptent à l'unanimité des membres présents et représentés, l'affectation du résultat 2024 relative au Budget Principal 62100 du C.I.A.S du Fronsadais, telle que présentée ci-dessus.

6/ Vote du Budget 62100 (M57) au titre de l'année 2025.

Il est rappelé aux administrateurs du C.I.A.S que le budget principal du CIAS du Fronsadais n'a pas de section d'investissement.

Les administrateurs du CIAS votent le Budget 2025 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Il est proposé aux administrateurs du C.I.A.S d'adopter le Budget Principal 62100 relatif au C.I.A.S du Fronsadais au titre de l'année 2025 ci-après, soit un budget de fonctionnement à hauteur de 689 512 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
0*1	Charges à caractère général (9)	133 750,00		133 750,00
0*2	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
0*4	Atténuations de produits	0,00		0,00
0*6	APA	0,00		0,00
0*7	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	555 162,00	0,00	555 162,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	100,00	0,00	100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		689 512,00	0,00	689 512,00

+

0 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	689 512,00
---	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable N° 57.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RAR	0,00		0,00
60	Achats et variations des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	130 000,40		130 000,40
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Cotisations et participations (9)	653 984,00		653 984,00
75	Autres produits de gestion courante (9)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		653 984,40	0,00	653 984,40

CIAS FRONSADAIS - CIAS DU FRONSADAIS - BP - 2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			35 547,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			689 531,00

Il est proposé aussi au Conseil d'administration du C.I.A.S d'autoriser Madame la Présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Voix pour : 13

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les Administrateurs du C.I.A.S :

➤ Votent à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget principal 2025 du C.I.A.S du Fronsadais tel que présenté en séance.

7/ Vote du Compte de Gestion du Budget 62103 (M22).

Il est proposé au Conseil d'Administration de valider le Compte de Gestion du Budget 62103 (M22) établi par le comptable public qui doit correspondre en tous points au Compte administratif relevant de la responsabilité de Madame la Présidente.

Il est rappelé que le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes du budget annexe du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Fronsadais.

Celui-ci comporte :

- Une balance générale de tous les comptes tenus par le comptable public (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité).
- Le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de l'AMD du CIAS du Fronsadais.

➤ Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Conseil d'Administration :

- 1° Statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire.
- 2° Statue sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.
- 3° Statue sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte de gestion du Budget annexe AMD 62103 dressé par le Comptable public pour l'exercice 2024 n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Il est donc proposé aux administrateurs du C.I.A.S de valider le Compte de Gestion 2024 du Budget 62103 (M22) établi par le comptable public, qui correspond en tous points au Compte Administratif 2024 relevant de la responsabilité de Madame la Présidente.

État B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 033074

NOM DU POSTE COMPTABLE : SEC ST ANDRE CUEZAC ST-SAVIN

ETABLISSEMENT : AMD DU CIAS DU FRONSADAIS

Résultats budgétaires de l'exercice

62103 - AMD DU CIAS DU FRONSADAIS

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	154 771,00	1 454 043,00	1 608 814,00
Titres de recette émis (b)	20 221,29	1 327 944,89	1 348 166,18
Réductions de titres (c)	0,00	31 293,34	31 293,34
Recettes nettes (d = b - c)	20 221,29	1 296 651,55	1 316 872,84
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	154 771,00	1 454 043,00	1 608 814,00
Mandats émis (f)	15 448,23	1 410 601,94	1 426 050,17
Annulations de mandats (g)	0,00	11 781,85	11 781,85
Depenses nettes (h = f - g)	15 448,23	1 398 820,09	1 414 268,32
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	4 773,06		
(h - d) Déficit		102 168,54	97 395,48

Voix pour : 13

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les Administrateurs du C.I.A.S :

➤ Adoptent à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte de gestion 2024 du Budget AMD du CIAS du Fronsadais ci-dessus.

8/ Election d'un Président de séance pour le vote du Compte Administratif du Budget AMD.

Il est nécessaire, pour le vote du Compte administratif du budget AMD du C.I.A.S d'élire un Président de séance autre que l'ordonnateur qui devra se retirer au moment du vote.

Un membre du Conseil d'administration du CIAS du Fronsadais en la personne de **Madame Mauricette EYHERAMONNO**, s'est porté candidat pour présider la séance du vote du Compte Administratif du Budget de l'AMD du CIAS du Fronsadais.

Voix pour : 13

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les Administrateurs du C.I.A.S :

➤ Elisent à l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Mauricette EYHERAMONNO en tant que Présidente de la séance pour le vote du Compte Administratif du Budget 2024 de l'AMD du CIAS du Fronsadais.

9/ Vote du Compte Administratif du Budget 62103 (M22)

Compte tenu de la note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2024 retraçant les informations financières essentielles qui a été transmise avec la convocation au Conseil d'Administration du C.I.A.S du Fronsadais avec le Compte Administratif 2024 de l'AMD du C.I.A.S du Fronsadais, il est rappelé que le Compte Administratif 2024 de l'AMD est en concordance avec le compte de gestion 2024 dressé par le comptable public.

Après la présentation du Compte Administratif 2024, Madame la Présidente se retire et ne prend pas part au vote.

Sous la présidence de Madame Mauricette EYHERAMONNO, le Conseil d'Administration après en avoir débattu, est invité à se prononcer sur le Compte Administratif 2024 de l'AMD.

Il est rappelé aux administrateurs du CIAS qu'ils doivent voter le Compte Administratif 2024 de l'AMD au niveau du chapitre pour la section d'exploitation et d'investissement.

	Réalisé
011 Groupe 1 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	80 185.62 €
012 Groupe 2 Dépenses afférentes au personnel	1 191 148.21 €
016 Groupe 3 Dépenses afférentes à la structure	127 486.26 €
Total Dépenses d'exploitation	1 398 820.09 €

	Réalisé
017 Groupe 1 Produits de la tarification	898 825.05 €
018 Groupe 2 Autres produits relatifs à l'exploitation	382 378.27 €
019 Groupe 3 Produits financiers et produits non encaissables	15 448.23 €
Total Recettes d'exploitation	1 296 651.55 €

Résultat d'exercice de la section d'exploitation (déficit) : - 102 168.54 €

	Réalisé
15 Provisions	15 000.00 €
20 Immobilisations incorporelles	0.00 €
21 Immobilisations corporelles	0.00 €
49 Dépréciation de compte de tiers	448.23 €
Total Dépenses d'investissement	15 448.23 €

	Réalisé
10 Dotations, fonds divers et dotations	0.00 €
14 Provisions réglementées	15 326.00 €
15 Provisions	0.00 €
28 Amortissements des immobilisations	4 895.29 €
Total Recettes d'investissement	20 221.29 €

Solde d'exécution de la section d'investissement (excédent) : 4 773.06 €

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.I.A.S :

APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte Administratif 2024 relatif au Budget annexe AMD du C.I.A.S du Fronsadais.

CONSTATE un déficit de clôture d'exploitation de 102 168,54 euros et un excédent de clôture d'investissement de 4 773,06 euros.

10/ Délibération d'affectation du Résultat du Budget 62103 (M22)

L'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 du budget AMD du CIAS DU FRONSADAIS se présente comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION :

Résultat d'exercice (A)	Déficit	-102 168.54 €
Reprise d'excédents antérieurs (B)		0
Reprise sur réserve des compensations des déficits au 10686 (C)		102 168.54 €
Résultat à affecter (A+B+C)		0

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Solde d'exécution (1)	Excédent	4 773.06 €
Reprise résultat antérieur reporté (2)	Excédent	108 944.51 €
Résultat cumulé exercice (1+2)		113 717.57 €

Voix pour : 13

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les Administrateurs du C.I.A.S :

➤ Adoptent à l'unanimité des membres présents et représentés, l'affectation du Résultat 2024 du Budget AMD du C.I.A.S du Fronsadais, telle que présentée ci-dessus.

11/ Vote du Budget 62103 (M22) au titre de l'année 2025

Les administrateurs du C.I.A.S votent le Budget 2025 AMD du CIAS du Fronsadais au niveau du chapitre pour la section d'exploitation et la section d'investissement.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le Budget 2025 de l'AMD du C.I.A.S du Fronsadais ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION - Vue d'ensemble**Dépenses**

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	1 508 480,00 €		
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	93 600,00 €		
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 306 770,00 €		
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	108 110,00 €		

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	1 508 480,00 €		
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	888 572,00 €		
018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	619 214,00 €		
019 Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	694,00 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	115 674,00 €		
14 Provisions réglementées	656,00 €		
20 Immobilisations incorporelles	23 000,00 €		
21 Immobilisations corporelles	91 980,00 €		
49 Dépréciation des comptes de tiers	38,00 €		

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	115 674,00 €		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	113 717,57 €		
10 Dotalions, fonds divers et réserves	606,01 €		
28 Amortissements des immobilisations	1 329,42 €		
49 Dépréciation des comptes de tiers	21,00 €		

Le budget 2025 de l'AMD du CIAS du Fonsadais s'élève à :

Section d'exploitation : 1 508 480.00 €

Section d'investissement : 115 674.00 €

Voix pour : 13

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les Administrateurs du C.I.A.S :

➤ Votent à l'unanimité des membres présents et représentés le Budget 2025 de l'AMD du CIAS du Fonsadais, pour un total en section d'exploitation de 1 508 480 euros et un total de 115 674 euros en investissement.

12/ Questions diverses

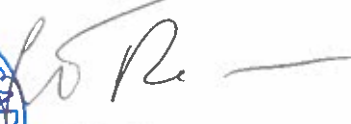
Madame la Présidente met fin à la séance à 18 H 35.

Le secrétaire de séance


Hugues de CHALUP

La Présidente du C.I.A.S du Fonsadais




Marie-France REGIS

